

Intervention du 18 janvier 2018

UTILISATION DU BOIS A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

EXIGENCES REGLEMENTAIRES



Rappel des types de bâtiments

- E.R.P. (Etablissements Recevant du Public)
- Habitations
- Code du Travail



Rappel des textes principaux E.R.P.

- Arrêté du 25 juin 1980
- Dispositions particulières (L, M, N, O, P, R, S, T, U, V, W, PS, PA, REF, ...)
- Instructions techniques



Rappel des textes principaux

Habitation

Arrêté du 31 janvier 1986

Code du Travail

Arrêté du 05 août 1992



Mise en œuvre du bois à l'intérieur On retrouve le bois en :

- structure
- sol (revêtement)
- doublage ou habillage
- plafond
- mobilier
- isolation

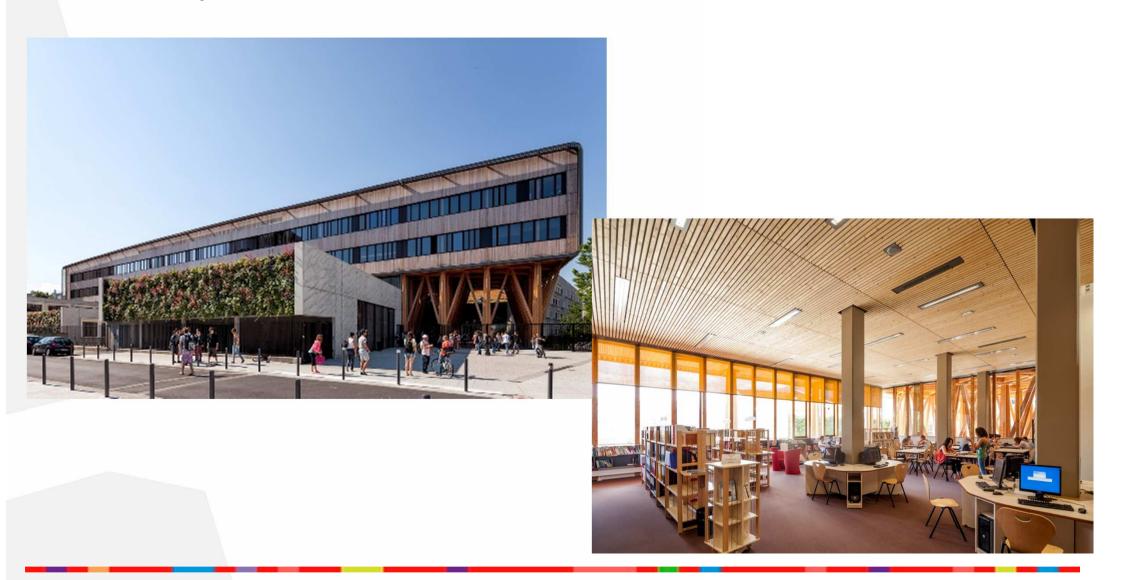


Structure

• En règle générale structure bois SF ½ h ou SF 1 h



Lycée Les Eaux Claires à GRENOBLE







Maison du Département à VOIRON

Salle badminton de VOIRON





Sol

- En règle générale M4 (classement de M0 à M4)
- Rappel: bois naturellement classé M3 si e > 18mm
- Certains mélèzes sont classés M2



Doublage

• En ERP on trouve généralement un classement M2 si plaquage

• En ERP classement M3 toléré si lambris et absence de

vide à l'arrière





Plafond

- En ERP en trouve généralement un classement M1
 traitement obligatoire
- Exception :
 - o Gymnase classement M3 toléré
 - 25 % de la surface, classement M3 pour les autres locaux



Mobilier

- En ERP nous devons être en classement M3
- Peu ou pas de problèmes rencontrés



Isolation

- On trouve en règle générale du bois en fibre ou laine de bois
- Nécessité d'un écran thermique
 - o Murs
 - o Plafonds



o Murs

NATURE DU REVÊTEMENT	MASSE volumique (kg/m³)	ÉPAISSEUR (mm)
Bois massif	e < 600 e ≥ 600	18 14
Panneau de contreplaqué	450 ≤ e < 600 e ≥ 600	21 18
Panneau de particules	e ≥ 600	16
Panneau de particules agglomérées au ciment	e ≥ 1000	12
Panneau de lamelles minces orientées (OSB)	e ≥ 600	18
Panneau de fibres moyenne densité (MDF)	e ≥ 600	18



o Plafonds

Matériaux constitutif de l'écran		Epaisseur
Bois massif	e < 600 kg/m³	30
Bois massif	e > 600 kg/m³	26
Panneau de contreplaqué	e < 600 kg/m³	40
	e > 600 kg/m³	35
Panneau de particules	e > 600 kg/m³	32
Panneau de lamelles minces orientées (OSB)		35





